

L'écho de Tréminis

N° 46 octobre 2019

TRÉMINIS, UN VILLAGE
EN RÉSISTANCE

Commémoration de l'attaque du maquis de Tréminis
Dimanche 20 octobre à 10h30 sur l'emplacement de l'ancien poste de garde de la Bonce
A 11h15 cérémonie au monument de la Résistance de Château-Bas,
suivie d'un apéritif à la Salle des fêtes.

Sommaire :

- p.2 à 5 -Mot du maire
-Vie communale
- p.6 -Actualités,
-Agenda du trimestre
- p.7 -Des nouvelles du marais
du Pravet
-Notre école multicolore
- p.8 et 9 Les pages de l'école
- p.10 -Quelques images
du Rallye du Trièves
-La base Concordia en
résidence à Tréminis
- P.11 Qu'est-ce que le plan
Chasse ?
- p. 12 et 13 Nos associations
- p.14 Le courrier des lecteurs
- p.15 Informations pratiques
- P.16 L'actualité en images

Tréminis Repas festif d'automne "Diots savoyards" Samedi 23 novembre à 20h30 à la salle des fêtes



Diots et pommes de
terre cuits au chaudron
sur sarments de vignes
Salade,
fromage blanc
dessert
Apéritif, vin, café compris

18€/adulte
8€/enfant de moins de 12 ans

Sur réservation avant le 21 novembre
Jacqueline Bonnet 04 76 34 19 46/07 61 31 68 09

Organisé par le Tréminis club

IPNS

Tréminis Fête de Noël dimanche 15 décembre à 14 h 30

le nouveau spectacle de
marionnettes
de la compagnie Talabar
"Quel bazar"
puis "surprise" des écoliers
à la salle des fêtes



et goûter
offerts par le CCAS
aux enfants du village

avec l'arrivée
du Père Noël et les cadeaux !



IPNS

Mairie de Tréminis --- L'Église --- 38710 TREMINIS --- Tel/ fax : 04 76 34 73 39 ---
Courriel : mairietreminis@orange.fr / site : treminis.fr
Édité et imprimé par la Mairie de Tréminis --- Tiré à 180 exemplaires --- Gratuit
Directeur de la Publication: M. Frédéric AUBERT ---
Directrice de la Rédaction : Mme Anne-Marie FITOUSSI



Vie communale

Le mot du maire

Nous voici dans la dernière ligne droite de ce mandat municipal : dans cinq mois, la population sera appelée à voter, faisant ainsi un choix important car il engagera la vie de la Commune pour les six années à venir.

Chacun a entendu parler des difficultés des communes, les médias s'en sont largement fait le relai : difficultés financières qui compromettent la capacité d'action, réglementation et normes toujours plus contraignantes, difficultés supplémentaires des petites communes de montagne, charge de travail toujours plus lourde...

Nul doute que les personnes qui se présenteront aux prochaines élections seront bien conscientes de ces enjeux ; mais avant cela, plusieurs étapes sont à franchir :

- tout d'abord élaborer un projet. Que souhaitons-nous pour notre commune à moyen terme ? Privilégier la tranquillité et la vie traditionnelle pour un coût moindre ou bien y maintenir une vie de village, des services, de l'activité, apporter de l'innovation ?

Y-a-t-il des projets à faire émerger ?

l'étape suivante verra se constituer l'équipe désireuse de mettre en oeuvre ce projet en intégrant la nécessité d'investissement personnel, de formation (de plus en plus indispensable), la volonté d'oeuvrer pour la collectivité et enfin la disponibilité nécessaire.

Il s'agira alors de travailler ensemble vers les objectifs retenus. Il y a là une possibilité de rassembler largement des personnes de bonne volonté, hors des clivages traditionnels, sans pour autant que quiconque y perde son identité.

Il faudra pourtant garder en tête que les enjeux ne se situent plus seulement dans "nos murs", mais de plus en plus à l'extérieur. Demain, le poids des communa-

tés de communes, la probable marche vers les communes nouvelles changeront la donne. Cela signifiera présence, suivi et implication accrue de la part des élus.

Enfin, le fonctionnement des collectivités évolue et on ne confie plus simplement la Commune à un groupe d'élus pour six ans. La population manifeste de nouvelles exigences : explications, transparence, mais aussi plus de participation. On peut imaginer que cela soit plus simple dans de petites structures comme la nôtre.

Malgré tout, il n'existe pas de modèle tout fait, même si ici ou là des tentatives plus ou moins réussies ont eu lieu. Un système est à mettre au point pour permettre à la population de s'exprimer, de proposer et aux élus d'écouter et de prendre des décisions en fonction de tous les paramètres.

Courageux et responsables, ne craignons pas d'innover et de prendre toute notre place de citoyens!

Frédéric Aubert

Transfert de la compétence eau.

Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder la question du transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes.

En effet, la loi nous l'imposera à compter du 1er janvier 2020 car la Communauté de Communes du Trièves exerce déjà cette compétence pour 6 communes de notre territoire.

Depuis plusieurs mois, les choses se préparent car on imagine bien qu'on ne pourra pas attendre le 31 décembre au soir pour s'organiser et gérer les captages, les réservoirs et les réseaux de nos 26 communes.

Mais il reste encore une possibilité que l'Etat nous autorise à déroger à la règle. La discussion arrive au parlement dans les prochains jours. Si cette possibilité est adoptée, il faudra encore que l'ensemble des conseils municipaux se prononce favorablement au maintien de la compétence aux communes et ce selon une majorité qualifiée (2/3 au moins des

conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale de la communauté).

Autant dire qu'à deux mois et demi du premier janvier la situation est encore totalement floue !

Poste d'entretien mairie/école

La famille El Zein a choisi de déménager à Grenoble. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle vie.

Le poste occupé par Safaa pendant 2 ans était donc vaquant. Il ne le restera pas longtemps puisque Isabelle Dervillers nouvelle habitante prendra ses fonctions début novembre.



Croisement de Sauvanière vendredi 11 octobre avec l'entreprise Colas



Route de Sauvanière 16 octobre travaux de voirie effectués par Trièves-Travaux



Marquages sécurité routière : Ici signalisation devant l'école



Vie communale

Décharge communale de Château Méa

Morceaux de Siporex
Armatures de serre
Chutes de plaques de plâtre
Un peu de polystyrène
Un ancien lavabo
Et même un seau en plastique !

Il ne s'agit pas là d'une nouvelle version de la chanson de Boris Vian, ni du début de l'inventaire de Prévert, mais du spectacle désolant offert par la décharge de Château Méa.



Pour rappel, cette décharge ne devrait plus exister depuis longtemps ; tout ce qui n'est pas destiné aux différents bacs de collecte devant être emporté à la déchetterie de Mens.

Au fil du temps, toutes les équipes municipales ont réussi à conserver ce point de dépôt où ne devraient se trouver que des déchets végétaux, bois, gravats à l'exclusion de tout métal, plastique, ou autres matériaux type plaques de plâtre, isolants....

La mise en place d'un portail et d'un système avec clé disponible en mairie 4 jours par semaine et reposant sur une simple déclaration apportait un réel service de proximité aux habitants.

Aujourd'hui, ce système reposant sur la confiance et sur la responsabilité des usagers ne fonctionne plus.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- la fermeture définitive de la décharge
- ou la mise aux normes qui impliquera la création d'une enceinte grillagée et des heures d'ouverture avec présence d'un agent communal. Ceci



aura bien entendu un coût et les créneaux d'ouverture se trouveront considérablement réduits. Le conseil municipal a décidé de mettre à l'étude cette deuxième hypothèse et se déterminera ultérieurement une fois tous les éléments en sa possession.

D'ores et déjà, le point de dépôt n'est plus accessible librement.

L'accès se fera le vendredi de 14h30 à 15h45 à condition d'avoir prévenu la mairie (04 76 34 73 39) au plus tard le jeudi 16h30.

La cantine a déménagé

Alexandra accueille les enfants à la cantine dans l'ancien appartement de fonction situé au dessus de l'école qui est provisoirement transformé en salle de restaurant scolaire pour les enfants. Cette année, ils sont nombreux à y participer ! Un moment de récréation précède le repas afin de les détendre après une matinée studieuse. Puis chacun mange tranquillement avant de débarrasser son couvert. Dessins et moment calme avant la reprise à 13h30.



La rentrée 2019/2020 à l'école du village



Lundi matin 2 septembre, 9h, un temps de rentrée scolaire ... Petite pluie, brume, fraîcheur ! Les vacances sont bien terminées !

Carole, la nouvelle enseignante, accueille chaleureusement ses 11 élèves. Mais si le soleil n'est pas au rendez-vous, il est présent dans les regards et les sourires des enfants.

Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé :

lundi 21 octobre

samedi 2 novembre

samedi 9 novembre

Du 21 au 25 décembre

Du 31 décembre au 5 janvier 2020



Un peu d'anxiété pour les « nouveaux » mais vite ils sont pris sous les ailes des « anciens » et à la récréation, tout le monde s'est amusé après une première matinée studieuse ! Mays est partie à Grenoble. Et à la rentrée en novembre, Joseph rejoindra le groupe faisant ainsi remonter le nombre de garçons à 3 ! La première période est déjà achevée et tous ont pris leurs marques et travaillent avec ardeur ! Bonnes vacances d'automne à Carole et à nos 11 écoliers !

Vie communale



Entretien des sentiers journée citoyenne

Dimanche 11 août à 8h. Peu de participants, c'est dommage !

Un groupe de bénévoles de 15 à 85 ans a répondu à cette invitation, peu nombreux mais très motivés, armés de gouyades, scies, gros sécateurs et pioches et surtout de bonne humeur et de courage. Ils ont entamé l'élagage d'un sentier oublié situé sur la route du Col de la Croix qui risquerait d'être complètement perdu sans intervention. A terme, cela permettrait, des Allières, une balade en boucle en forêt avec quelques beaux points de vue sur Ferrand.

L'équipe a scié les troncs qui barraient le chemin, élagué les buis qui le recouvraient et pioché quelques marches dans des endroits pentus.

Après un bon casse-croûte revigorant, l'après-midi s'est poursuivi toujours aussi actif. Puis la décision a été prise de découvrir la fin du sentier qui grimpe jusqu'à la crête pour redescendre sur la piste forestière en dessous du col de Devès. Cette 2^{ème} partie non élaguée, certainement empruntée seulement par le gibier fut plus difficile à parcourir mais permit au groupe, fatigué mais satisfait du travail accompli, de rejoindre la voiture, plus bas sur la piste.

Il restera encore du travail d'élagage et de piochage pour un prochain rendez-vous citoyen !

Merci et félicitations à ce groupe de bénévoles fidèles et toujours prêts à répondre présents depuis la



première journée citoyenne proposée par la municipalité !

Jardinières

Les fleurs ont souffert de la chaleur et du manque de précipitations cet été. Mais grâce à la bonne volonté de tous les « jardiniers » elles sont aujourd'hui en ce début d'automne magnifiques et colorées.



La nouvelle bibliothèque

Les représentants de la médiathèque intercommunale de la communauté de communes du Trièves, Carole enseignante et Anne-Marie Fitoussi se sont réunis afin de mettre en place le nouveau point lecture de Trémis. Il ne s'agira plus d'une bibliothèque relais mais d'un point lecture alimenté en ouvrages par la médiathèque. Il sera situé dans le bâtiment de l'école communale et sera ouvert le mercredi et le samedi matin, en dehors des heures scolaires. (Sauf pendant les congés du secrétariat)

Les écoliers fréquenteront la bibliothèque et choisiront leurs livres avec Carole et pourront utiliser la salle pour les lectures

de "lire et faire lire par exemple.

Il y aura un stock de livres à l'attention des enfants (albums, BD, petits romans...), des romans adultes et des documentaires (bricolage, nature, cuisine...)

Les livres ne seront pas ceux du circuit mais réservés aux "points lecture non informatisés". Un cahier sera proposé pour noter les emprunts et retours

Une animation aura lieu pour informer les habitants lors de l'ouverture officielle des lieux. Plusieurs animations pourront avoir lieu dans l'année.

La cabane à livres

Vous pouvez emprunter les livres proposés dans la « cabane à livres ». De nombreux donateurs l'ont bien garnie cet été ! Merci à eux !

Les ouvrages peuvent voyager et être déposés dans une boîte à livres d'un autre village après lecture .. Ou revenir ici ! La seule recommandation c'est d'en prendre soin !



État civil

Décès

Paulette Joubert née Martin , décédée à l'âge de 91 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et aux proches.



Bienvenue

à Isabelle Dervillers et son fils Joseph à L'Eglise.



Vie communale



Vers un contrat de réciprocité avec la Métro ?

Fin août, un séminaire de travail qui s'est déroulé au Centre Terre Vivante, a rassemblé une partie des exécutifs de la Communauté de communes du Trièves et de Grenoble Alpes Métropole en vue de l'élaboration d'un futur "Contrat de Réciprocité".

Cette première rencontre a permis d'examiner plusieurs pistes de coopérations potentielles entre les deux structures territoriales et notamment

- dans les domaines du tourisme (dont promotion de l'offre, commercialisation de produits, création de nouveaux produits etc..)

- de la gestion des déchets (dont centre de tri, usine d'incinération..) ou encore de la mobilité (dont outils communs d'information concernant les travaux d'aménagement de routes).

Cette démarche expérimentale, la seule de ce type actuellement en Région AURA, mobilise également les services techniques des deux intercommunalités et devrait associer, dans quelques mois d'autres partenaires institutionnels mais aussi des acteurs publics et privés des deux territoires



La Caf aide les jeunes à passer le BAFA

La Caf de l'Isère aide les jeunes à financer leur formation. Passer le Bafa représente un coût non négligeable. Heureusement, la Caf peut désormais prendre en charge une partie des frais du cursus, il existe deux types d'aides cumulables :

- une aide nationale, sans condition de ressources, d'un montant de 91,47 €

- une aide complémentaire locale de la Caf de l'Isère qui, selon la situation, peut prendre en charge jusqu'à 70 % du coût de la formation.

Qu'est-ce que le BAFA ? Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme, non professionnel, permettant d'encadrer enfants et adolescents dans des centres de vacances, de loisirs sans hébergement, des maisons des jeunes et de la culture (MJC) ou en colonies de vacances...

Le secteur de l'animation recrute, surtout pendant les vacances scolaires et permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle rapidement !

Quelles modalités ? Les centres de formation partenaires de la Caf de l'Isère accompagnent les candidats dans leurs démarches et déduisent le montant de l'aide de la Caf au coût total de la formation :

aucune avance n'est à prévoir ! Informations sur l'aide de la Caf de l'Isère sur caf.fr > Ma Caf (38000) > Offre de service > Enfance et jeunesse

Le Bafa : c'est la promesse de vivre des moments enrichissants, tout en inscrivant une première expérience sur son CV !



Maisons de Services Au Public (MSAP)

La Maison du Département-MSAP de Mens a organisé des portes ouvertes le 8 octobre, occasion d'accueillir la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère et la mission locale Alpes-Sud-Isère ainsi que les services du département dans les domaines de l'action sociale, l'autonomie, le handicap, l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, l'insertion, les transports scolaires, la voirie ou l'éducation.

Quelques modalités d'intervention ont été présentées. La Mission locale Alpes-Sud-Isère continuera d'assurer une permanence à la Maison du Département les mardis sur rendez-vous et pourra aussi utiliser le dispositif de visioconférence de la MSAP pour mettre en place, par exemple, des actions de facilitation de la mobilité à destination des moins de 26 ans.

Des ateliers de valorisations des compétences professionnelles seront prochainement organisés par les partenaires de la MSAP. La MSAP de Mens est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle permet aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives en ligne, en toute autonomie ou avec accompagnement si besoin. Téléphone : 04 80 34 85 00 www.isere.fr/contact

Site : www.isere.fr

Défi Zéro Déchet du Trièves

Réduire ses déchets, changer ses pratiques et économiser !

Vous souhaitez mettre vos poubelles au régime ? C'est possible !

Pendant 5 mois, l'Association Trièves Compostage & Environnement accompagne 20 foyers du Trièves dans le Défi Zéro Déchet.

Ouvert à tous : pour petits et grands, seul, en famille ou avec vos coloc's !

Dès Novembre 2019, AU PROGRAMME :

- Soirée de lancement
- 4 Ateliers pratiques et un Apéro presque Zéro Déchet
- 3 Pesées de vos poubelles au fil des mois
- Marathon des commerces Zéro Déchet

Accompagnement gratuit / Places limitées / Inscriptions jusqu'au 10 octobre 2019

Renseignements auprès de Léa Kerninon Lkerninon@trieves-compostage.fr 04 76 34 74 85

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Actualités

Après une brève existence, les deux maquis installés à Tréminis étaient attaqués le 19 octobre 1943, au petit matin à la suite d'une trahison.

Arrestations, exécutions, déportations, le bilan final de cette journée sera de onze morts. Nous commémorerons l'engagement et le sacrifice des acteurs de ces événements

Dimanche 20 octobre 2019 à 10h30 (déroulé de la cérémonie en première page)



Mairie de Tréminis l'Eglise 38710 TREMINIS tel: 04 76 34 73 39 mairietreminis@orange.fr



Cérémonie de commémoration de l'Armistice

Lundi 11 Novembre

La cérémonie de Commémoration de l'Armistice de 1918 aura lieu au monument de l'Eglise à 11h15.

Un apéritif à la mairie clôturera la cérémonie.



Repas festif d'automne «Diots savoyards» Samedi 23 novembre à 20h30

à la salle des fêtes

Organisé par le Trémini's club
Diots cuits au chaudron sur sarments de vigne

18€/adulte, 8€/enfants de moins de 12 ans

Apéritif, vin, café compris.

Sur réservation avant le vendredi 10 novembre

Contact : Jacqueline Bonnet
0476341946/0761316809



Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu

Mercredi 11 décembre à midi au restaurant « le Trem ».

Les invitations seront envoyées début novembre aux résidents âgés de 70 ans et plus.

Si vous ne recevez pas ce courrier, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Dans la limite des places disponibles, une personne de votre entourage peut vous accompagner et prendra son repas à sa charge.

Fête de Noël Dimanche 15 décembre



Marché de Noël du Sou des écoles le matin devant l'épicerie.

à 14h30 le dernier spectacle de marionnettes de la compagnie « Talabar » intitulé « Quel Bazar ! »:

Ce matin, rien ne va plus au village, le coq se met à aboyer, le chat ne cesse d'ululer, et les villageois ont perdu le langage.

Joseph et Joséphine épargnés par ce fléau, partent aussitôt chercher le remède qui pourrait tous les soigner.

Oui, mais il faut oser s'éloigner de la maison, traverser les forêts, les fossés, les prés.

Balthazar s'y est déjà aventuré et n'est jamais rentré ...!

Chorale de la classe

Puis arrivée du Père Noël, distribution des cadeaux suivie d'un délicieux goûter !



Organisé par la municipalité



Agenda du trimestre

Dimanche 20 octobre	Commémoration de l'attaque du maquis à partir de 10h30 ancien poste de garde de la Bonce
Samedi 2 novembre	L'EVT présente le documentaire sur l'école hôtelière Lesdiguières « les petits maîtres du grand hôtel » à 18h suivi d'un repas partagé
Vendredi 8 novembre	Écran vagabond 18h
Samedi 9 novembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Lundi 11 novembre	Cérémonie de Commémoration de l'armistice de 1918 à 11h15
Samedi 23 novembre	Repas diots pommes de terre salle des fêtes 20h30
Mercredi 27 novembre	Conseil municipal à 20h30
Mercredi 4 décembre	Sortie Trémini's club festival du film de montagne Autrans
Vendredi 6 décembre	Écran vagabond 18h
Samedi 7 décembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Mercredi 11 décembre	Repas des aînés au Trem à midi
Dimanche 15 décembre	Marché de Noël du Sou des écoles le matin place de la résistance Spectacle Talabar, chants des écoliers, goûter et passage du Père Noël à partir de 14h30 salle des fêtes

Des nouvelles du marais de Pravet / Notre école multicolore

L'été touchant à sa fin, la période de nidification est terminée et la végétation va doucement entrer en repos hivernal. C'est le moment pour programmer les premiers travaux d'aménagement dans l'ENS.

Deux chantiers devraient commencer dans les mois qui viennent :

- La réouverture d'une partie des zones périphériques du cœur de marais avec le dessouchage de saules et l'abattage de quelques résineux
- Le creusement de la mare pédagogique

Ces actions répondent à deux axes du plan de gestion : la restauration du milieu et l'accueil du public.

Mi-octobre, la commune présentera le plan de gestion aux élus du Département. L'objectif est de valider les actions des 5 prochaines années qui seront, comme toujours, prises en charge financièrement par le Département à 97 % pour un budget global estimé de 80.000 €.

L'année scolaire 2019/2020 annonce un début en fanfare pour l'ENS du marais de Pravet.

En effet, ce sont près de 25 classes allant de la maternelle à la 4ème qui vont découvrir le site soit plus de 700 élèves. Ils proviennent majoritairement du Trièves (Mens, Monestier de Clermont, Sinard, Château Bernard, Miribel Lanchâtre ...) mais également de plus loin : Sassenage, Saint Marcellin et Lyon.



Il s'agit là de belles opportunités pour faire découvrir Tréminis et la biodiversité unique en Sud Isère de notre marais.

Au printemps 2020, la commune organisera une ou deux journées pour le grand public afin de découvrir le site

Une touche de couleurs vives a redynamisé le look de notre petite école !



Vous avez du admirer la nouvelle belle décoration de l'enceinte de notre école qui est maintenant bien visible et gaie aux yeux des promeneurs ou automobilistes.

Interpellés par ces magnifiques crayons colorés, les bancs multicolores, les bordures des murets chamarrés et les grilles « rouge basque », on ne peut plus se demander où se situe l'école de Tréminis.

Non seulement c'est un régal pour les yeux mais aussi une alerte à la vigilance pour les conducteurs qui se rendent compte ainsi que des enfants peuvent sortir de la cour et emprunter le passage piéton par exemple.

Les écoliers étaient ravis de trouver leur école rajeunie et embellie à la rentrée.

Une belle surprise due au talent et au travail des bénévoles que l'on remercie chaleureusement !

Le coin de l'école

Quelques changements pour cette nouvelle année scolaire...

Changement de décor

L'école a pris de jolies couleurs. Il y a du bleu, du jaune, du vert clair et du rouge saumon sur le sommet des murs de la cour et sur les bancs devant l'école. Les deux portails ont été repeints en grenat. Trois gros crayons en bois colorés signalent l'école. Ce sont les nouveaux gardiens de l'école!



Changement de maîtresse

Nous avons une nouvelle maîtresse qui est très gentille avec nous. Avec elle, nous apprenons les autres pays et aussi des chansons en anglais et en français.

Mays et Liloumey

Le mot de la maîtresse

C'est avec beaucoup de plaisir et d'envies que j'ai démarré cette année scolaire à l'école de Tréminis. Après quelques semaines, je suis encore plus contente d'être là. J'apprécie beaucoup les particularités propres à la classe unique. La classe compte actuellement 11 élèves, 8 filles et 3 garçons, de la Grande Section au CM2. Un garçon doit arriver après les vacances de la Toussaint.

Carole

Présentation des nouveaux élèves



Je m'appelle Shivani. J'ai 6 ans, je suis en CP. J'aime beaucoup l'école. Quand je sors de l'école, je dis dans ma tête. Quoi ? C'est déjà fini l'école. J'aime quand on apprend des chansons. J'aime bien l'école parce qu'il y a des grands et des petits et qu'ils sont gentils.

Je m'appelle Claudia, j'ai 7 ans et demi. J'aime faire du vélo et de la moto. J'aimais bien l'école où j'étais avant mais j'aime bien aussi cette école, parce que c'est plus tranquille. J'aime faire des jeux, écrire, et faire le rallye lecture.

Je m'appelle Lily. J'aime bien dessiner. Je préfère cette école à celle où j'étais avant. Ça me plaît d'être avec des plus grands et j'aime bien ma maîtresse.



La forêt enchantée

Il était une fois dans une forêt, avec des animaux, comme des loups, des renards, des cerfs et plein d'autres. Une belle fontaine magique coulait, quelques fées et lutins la gardaient. Mais souvent les jours et les nuits, il se passait des choses étranges : la lumière éclairait de plein de couleurs. La nuit il y avait des points blancs qui formaient des dessins dans le ciel. Un arbre à poèmes poussait. Il avait des poèmes jolis et des effrayants.

Maintenant, je vais vous décrire cet arbre majestueux : le tronc était gracieux et les branches pendaient vers le sol et à la place des feuilles, il y avait des poèmes écrits à la main. Comme c'était une forêt enchantée, les bagarres n'existaient pas.

Un matin, personne ne se réveilla. Les fées et les lutins commencèrent à se demander ce qu'il se passait. Puis soudain, ils crièrent tous ensemble : « C'est l'hiver ! ».

Puis les flocons de neige commencèrent à tomber et les animaux sortirent le bout de leurs nez et sortirent complètement et dansèrent eux aussi. Puis l'hiver passa et le printemps arriva, les fleurs poussèrent et les fruits murirent. Les animaux étaient contents du soleil de printemps. Puis le printemps passa, puis l'été arriva enfin.

Les animaux allèrent boire à la fontaine magique. Et ils passèrent devant l'arbre à poèmes pour en choisir un pour se le raconter. Les saisons passèrent et tout se termina un jour. Silmaé

L'oiseau magique

Il était une fois deux enfants qui avaient construit une cabane dans un grand chêne. Un jour, ils aperçurent un oiseau magnifique. Il avait des plumes de toutes les couleurs, il avait le pouvoir de faire tomber la pluie. Il vint se poser dans la cabane. Les deux enfants étonnés, cherchèrent de quelle espèce il faisait partie et au bout d'une heure, ils trouvèrent que c'était le dernier oiseau de pluie qui restait sur terre. Mais il était très malade. Si on ne faisait pas tomber la pluie dans les trois jours, l'oiseau pouvait mourir. Alors les enfants prirent soin de lui, ils lui installèrent un petit lit. Mais malheureusement, ils n'avaient pas le remède alors ils partirent chercher la maison de l'oiseau de pluie. Ils la trouvèrent, c'était un arbre qui avait des branches pleines de couleurs. Ses branches faisaient couler une cascade de cristal. Ils posèrent l'oiseau dans les branches de l'arbre et l'oiseau reprit des forces et tout redevint comme avant. Pour rendre hommage à l'oiseau ils appelèrent leur cabane « L'oiseau de pluie ».

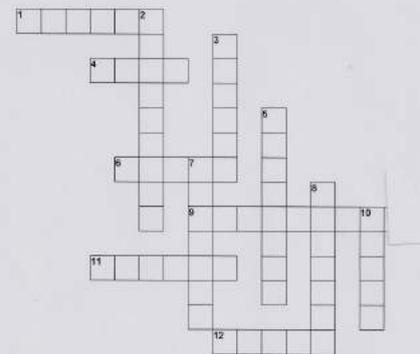
Maélie

Ce que nous aimons faire dans la nature autour de Tréminis.

Dony aime faire du vélo tout terrain.
 Corentin aime faire des balades en vélo et sauter des marches avec son vélo.
 Maélie aime jouer comme si elle était un animal.
 Tawa aime faire des cabanes dans la nature et écouter le bruits des oiseaux.
 Shivani aime faire des cabanes, donner à manger aux chevaux, grimper dans les arbres, jouer avec les herbes.
 Claudia aime se balader dans la forêt.
 Liloumey aime faire des cabanes et jouer avec les animaux.
 Quetzal aime faire tout ce que l'on peut faire dans la nature.
 Silmaé et Lily aiment grimper dans les arbres et faire des cabanes.

Corentin

les animaux d'Afrique



Horizontal

1. Renard des sables.
4. Roi majestueux qui régné sur la savane.
6. Parfois on le fait.
9. Molosse gris.
11. Très vénimeux.
12. C'est une grande blagueuse.

Vertical

2. Ce gros lézard fait peur.
3. Je peux mettre beaucoup de colliers.
5. Il ne faut pas marcher dessus.
7. Je court à 200 km/h.
8. Je saute plus haut qu'un sapin.
10. Gros chat.

Quelques images du Rallye du Trièves et la base Concordia en résidence à Tréminis

33^{ème} Rallye du Trièves : une épreuve spéciale Tréminis-col de Mens (8,25 kms) très technique et innovante



Samedi 3 août, les responsables du CORAT ont innové en proposant une spéciale dans les hameaux de Tréminis. La boucle passant par les routes communales de Château Méa, du Serre et de l'Eglise permettant de rejoindre le bas du col de Mens, a permis aux pilotes d'effectuer un parcours très technique agrémenté de chicanes, de virages en épingles, de passages étroits difficiles à négocier. Ce nouveau circuit était sécurisé à l'aide de rubalises et meules de foin et surveillé par de nombreux commissaires de course. Plus de 500 spectateurs enthousiastes et admiratifs s'étaient placés à différents emplacements pour applaudir les 100 équipages composés de 6 voitures anciennes et de 94 voitures actuelles. Placée dans un

champ, d'où l'on pouvait admirer la dextérité des conducteurs négociant une chicane en S assez spectaculaire



pour entrer dans le hameau de l'Eglise, la buvette bien appréciée par ce temps estival, a permis de se désaltérer, de déguster de délicieuses glaces, de photographier et filmer les meilleurs passages des bolides. Un esprit convivial, citoyen et bon enfant a régné lors de cette nouvelle épreuve spéciale qui a aussi fait l'unanimité des pilotes satisfaits d'avoir pu montrer leur talent dans cette boucle audacieuse et spéciale pour ce 33^{ème} rallye du Trièves, épreuve mythique dans la région.



la base Concordia en Antarctique

Les treize prochains hivernants de la base Concordia en Antarctique ont séjourné une semaine au gîte la Margelière début octobre. L'objectif était de former l'équipe, réaliser des test médicaux et psychologiques, simuler des exercices d'évacuation, tout cela sous l'égide de l'Institut Polaire Français Paul Emile Victor basé à Brest.

Concordia est une base de recherche scientifique Franco-Italienne située sur le Dôme C, au cœur de l'Antarctique à plus de 1100 km de la côte (base Dumint d'Urville) à une altitude de 3300 m.

Avec plus de 2500 m de glace sous leurs pieds, les scientifiques y étudient l'évolution du climat au cours des derniers millénaires par l'analyse de carottes de glace. C'est également un lieu stratégique pour l'étude de l'atmosphère.

La base est accessible en avion pour le personnel et selon la météo. Le matériel (350 tonnes chaque saison) est convoyé en 25 jours par un « train » de container tirés par des tracteurs à chenille.

En été (température moyenne -20°C), la base accueille une soixantaine de personnes. Pendant les 9 mois de la période hivernale (température pouvant atteindre -60°C), ils ne seront plus que 13 (5 français, 6 italiens, 1 danoise, 1 australienne) techniciens, scientifiques, médecin, cuisinier pour assurer le fonctionnement de la base. Une des particularités de l'hivernage est la quasi-autarcie de l'équipe qui ne peut compter que sur elle-même. En cas d'accident, une évacuation peut nécessiter plusieurs semaines d'attente selon les conditions météorologiques.

Départ de l'équipe début novembre.

Plus d'infos : <https://www.institut-polaire.fr/>



Qu'est-ce que le plan chasse ?



Non, les chasseurs ne tirent pas sur tout ce qui bouge. Des règles strictes encadrent leur activité et notamment, le Plan de chasse qui assure une gestion raisonnée des espèces. Comment s'applique-t-il en Isère ? La réponse est là. <https://www.chasse38.com/quest-ce-que-le-plan-de-chasse/>

La première mesure de gestion durable : Régi par l'article L.425-6 du code de l'environnement, le Plan de chasse est la première mesure de gestion durable établie pour une ressource naturelle. Elle consiste à déterminer le nombre d'animaux chassés sur un territoire donné afin de garantir le renouvellement des populations. En France, le Plan de chasse est devenu obligatoire

pour le grand-gibier (Cerf, Chevreuil et Mouflon) en 1978, excepté pour le Chamois. Mais, l'Isère l'avait appliqué volontairement avant son instauration obligatoire en 1989.

Une décision préfectorale : C'est la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ou CDCFS) qui réunit des représentants des chasseurs, des forestiers, des agriculteurs, des piégeurs, des associations de protection de la nature, des conseillers scientifiques et des administrations publiques (DDT, ONCFS) qui est chargée d'établir le Plan de chasse. Dans ce contexte, les chasseurs ont obligation de recueillir des données sur l'état des populations classées gibier et de suivre leur tendance d'évolution : observations de terrain et résultats de comptages. Mais, leurs données sont également confrontées à celles des autres acteurs de l'espace naturel : données naturalistes, dégâts agricoles et sylvicoles. La décision finale incombe cependant, à M. le Préfet.

Les attributions du plan chasse 2019/2020 : Pour cette saison de chasse 2019-2020, ont été attribués au Plan de chasse en Isère : 1 050 cerfs, 7 657 chevreuils, 31 daims, 2 131 chamois et 574 mouflons. La loi impose aux chasseurs un minima Plan de chasse à réaliser de l'ordre de 50% afin de participer à une gestion équilibrée des animaux et des cultures agricoles ou forestières. A défaut, des pénalités financières peuvent découler.

Une gestion quantitative ou qualitative des espèces : Pour davantage de cohérence, en Isère, les Plans de chasse grand-gibier sont travaillés sur une échelle de 3 à 6 ans. Le Plan de chasse Chevreuil repose sur une gestion quantitative des populations. Les attributions se font sans distinction de sexe mais les chasseurs ont obligation de prélever chaque année, 1/3 de jeunes. Pour le Cerf, le Chamois et le Mouflon, la gestion est qualitative. Les prélèvements sont effectués par classes d'âge à raison d'1/3 pour chaque catégorie (adulte mâle, adulte femelle et jeunes) pour ne pas déséquilibrer les populations. Pour le Chamois, la dynamique de population est plus complexe. Il existe de fait, des catégories intermédiaires telles que « la classe 1 » pour « les sub-adultes » et « la classe 3 » pour les animaux âgés.

Les dispositifs de marquage : Avant tout transport, les animaux prélevés doivent être équipés d'un dispositif de marquage appelé « bracelet ». Ce bracelet comporte un code assurant la traçabilité de l'espèce. Il identifie le gibier et sa classe d'âge. Une couleur unique est fixée annuellement par arrêté ministériel. Pour cette saison, le bracelet est de couleur blanche sur l'ensemble du territoire français.



Les moyens de contrôles : Chaque prélèvement de grand-gibier doit impérativement être déclaré à la Fédération Départementale des Chasseurs dans les 72 heures. Pour le Chevreuil, des séances de contrôle des mâchoires sont organisées en fin de saison afin de dénombrer le nombre total de jeunes prélevés. En cas de dépassement, le Plan de chasse est réajusté la saison suivante. Pour les chamois et mouflons, les animaux tirés sont obligatoirement présentés à des commissions de contrôle, connues des agents verbalisateurs. Ces commissions ont pour but de relever les mesures biométriques des animaux prélevés, la cotation des trophées et la reconnaissance des âges et sexes. Si des erreurs de tir sont constatées, elles entraînent généralement un rééquilibrage du Plan de chasse ou une suppression de bracelet(s). Le chasseur individuel encourt de plus, des sanctions propres à sa société de chasse : suspension, corvées, etc.

Les autres espèces soumises à Plan de chasse : Le petit-gibier de montagne est concerné lui aussi par des plans de chasse en Isère. Il est apparu à la fin des années 80 pour la Perdrix bartavelle et en 2010, pour le Tétrasyre avec carnet de prélèvement et système de pré-marquage obligatoire. Pour cette saison de chasse 2019-2020, un seuil maximum de 114 tétras-lyres (mâles uniquement) et 43 perdrix bartavelles (sexe indifférencié) a été autorisé à la chasse en Isère.

La gestion des autres : En Isère, la gestion du Sanglier et du Lièvre ne s'effectue pas par Plan de chasse, mais par plans de gestion, un autre mode de gestion prévu par la loi. Le Lagopède alpin, la Gelinotte, la Bécasse et la Tourterelle des bois ne font pas non plus, l'objet d'un Plan de chasse mais d'un PMA (Plan Maximum Autorisé). Le PMA Lagopède est fixé à 26 oiseaux sur le département avec un maximum de 2 par chasseur par saison. Le PMA Gelinotte se limite quant à lui, à 2 oiseaux par chasseur par saison. Pour la Bécasse, le PMA est établi à 30 oiseaux au niveau national soit à 6 oiseaux par semaine et 3 par jour par chasseur jusqu'au 12 janvier 2020 puis, à 1 Bécasse par semaine du 13 janvier au 20 février 2020. Enfin, le PMA Tourterelle des bois est de 18 000 oiseaux en France. Pour ces deux dernières espèces (Bécasse et Tourterelles des bois), les chasseurs ont, depuis cette ouverture 2019, obligation de déclarer leurs prélèvements en temps réel sur l'application mobile « Chassadap ».

Post Views: Audrey Vargas

Nos associations



Le Trémini's Club

Habituellement les réunions de notre association sont un peu plus rares en période de vacances, mais cet été nous nous sommes pratiquement retrouvés toutes les semaines, et nous avons été bien occupés.

Le début du mois de juillet nous a vus « héberger » une pièce de théâtre donnée par la compagnie « le Lilas », petite troupe de Manosque, qui nous ravis depuis maintenant trois années par ses représentations drôles et rafraichissantes

Puis, nous avons proposé le repas lors de la fête au village du 13 juillet où pas loin de cent personnes se sont retrouvées à table dans la cour de l'école pour partager le repas « cow-boy » préparé par le restaurant « Le Trem ».

Le dernier dimanche de juillet, ce fut notre maintenant traditionnelle « Foire à Tout ». Le temps morose avait découragé quelques exposants et, pour ceux qui étaient là, nous avons dû ouvrir la salle des fêtes pour que tout le monde soit à l'abri. Et contrairement à ce que nous redoutions, les visiteurs ont été nombreux. Peut-être bien que ne pouvant partir faire une balade au soleil, les visiteurs sont venus chez nous pour occuper ce dimanche maussade. Toujours est-il que toute la journée, la salle des fêtes a vu défiler nombre d'acheteurs. Ce fut donc un succès encore cette année.

Le samedi 3 Août le CO-RAT nous avait demandé d'organiser une buvette pendant le passage du rallye, comme chaque année, dans notre village. Là encore nous avons vu défiler devant la buvette installée en plein champ, tous les spectateurs venus voir la façon de négocier un virage un peu acrobatique des pilotes engagés dans la course. Les glaces et les boissons fraîches ont été les bienvenues pour chacun, car ce jour-là, le soleil était ardent.



Un après-midi de la fin du mois d'Août nous avons eu l'occasion d'aller visiter le moulin de St Michel les Portes. Encore fallait-il le trouver ! Caché le long d'un ancien tronçon de la route 1075, nous avons découvert un moulin qui, en son temps, a rempli plusieurs activités, puisqu'il comprenait une scierie, un moulin pour la farine et un autre pour les noix. Nous avons pu apprécier l'habileté et l'ingéniosité de nos anciens qui avaient su, dans cet endroit, prévoir les travaux adaptés aux différentes saisons. N'oublions pas d'admirer leur savoir pour fabriquer ces différentes mécaniques complexes pour faire tourner tous ces outils.

Les vacances se sont terminées sur une sortie à Nice, sur trois jours. Nous étions vingt-deux à nous rendre à Digne en covoiturage et là nous avons emprunté le « petit train des Pignes ». Après un joli voyage, arrivés à Nice dans l'après-midi nous nous sommes installés dans notre hôtel, et en empruntant une partie de la promenade des Anglais, nous nous sommes rendus au restaurant qui avait été retenu à l'avance pour le repas du soir. Mais le chemin était long pour rejoindre ensuite l'hôtel. Certains ont eu le courage de retourner à pieds. Les autres ont emprunté les « tuck tuck », sorte de vélo trainant une petite cariole où nous nous sommes « enfournés » à trois (en réalité, ils étaient prévus pour deux passagers). La journée du lendemain a été riche d'imprévus qu'il a fallu résoudre

sur le terrain. Nous nous rendions à Tende, petit village perché dans les montagnes, et pour ce faire nous empruntions le train des Merveilles dans la vallée de La Roya. Première déconvenue, le train ne pouvait pas monter jusqu'à Tende, il semblait très poussif. Finalement un train italien nous a permis d'arriver à destination. Ensuite la journée s'est déroulée comme prévu, mais surprise, lorsque nous sommes revenus à la gare pour redescendre à Nice, le train était tout simplement « supprimé » sans autre forme de procès. Une cinquantaine de passagers était abandonnée sur le quai de la gare. Heureusement le village de Tende a élu un Maire plein de compréhension. En attendant de nous trouver un moyen de transport, il nous a ouvert la salle des fêtes et nous a proposé quelques boissons. Finalement, un car est venu nous chercher mais nous avions largement plus de deux heures de retard à notre retour à Nice. Bon tout ça n'avait, pour nous, que peu d'importance, nous avons bien ri de ces imprévus (on en parlera encore longtemps !!!) et le lendemain matin nous sommes repartis à Digne pour rentrer dans notre Trièves. Pour une première expérience de sortie sur plusieurs jours ce fut une épopée dont on gardera de merveilleux souvenirs.

Enfin, nos réunions ont été déplacées du jeudi au mercredi après-midi pour ne pas déranger le bon déroulement de l'école. En effet notre local se trouve juste au-dessus de la salle de classe et nous sommes parfois un peu bruyants !!!

Alors maintenant parlons de notre prochain repas « DIOTS ». Ce sera le samedi 23 novembre à partir de 20h30. **Alors nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes ce prochain 23 novembre.** Vous trouverez les renseignements précis sur les affiches dans les différents hameaux ainsi que dans la page de ce journal.

Et enfin, ce numéro de « l'Écho » sera le dernier de l'année 2019 alors tous les adhérents du Trémini's Club vous souhaitent une bonne fin d'année et vous donnent rendez-vous en 2020.

Nos associations et diverses informations



Le Sou des Ecoles

Le sou de l'école de Tréminis a de nouvelles forces vives !

Vous découvrirez tout au long de l'année les événements organisés par les élèves et les parents d'élèves de l'école de Tréminis !

Le premier rendez-vous sera le 15 décembre pour le marché de Noël de Tréminis, en face de l'épicerie dès le matin avec les décorations de Noël des enfants, jacinthes, biscuits, vin chaud et chocolat chaud ! Les parents du Sou des Ecoles.



Marché de Noël enneigé en décembre 2017

PETANQUE



La Boule de Ferrand

Petit à petit, nous arrivons à faire vivre notre association. Un concours de boules a été organisé « au pied levé » le 15 Août et a remporté un beau succès. Une trentaine de joueurs est venue participer à cet après-midi qui s'est passé dans une ambiance excellente et des projets ont commencé à émerger pour les temps à venir. Deux dates ont été proposées pour parler de l'avenir de l'association. Malheureusement peu de personnes ont pu se libérer mais quelques-unes ont précisé qu'elles étaient d'accord pour prendre en charge un poste dans un nouveau bureau. Il est donc décidé de reprendre les choses au printemps prochain pour reconstituer le bureau, et prévoir un calendrier pour l'été 2020.

D'ici là, toutes les personnes intéressées seront les bienvenues et nous continuerons joyeusement à jouer à la pétanque à Tréminis.



L'Ecran Vagabond du Trièves

Les séances proposées cet été ont connu un vrai succès. Nous avons eu plus de 75 personnes pour le film « Mens » !

La programmation avec un film documentaire le vendredi en début de soirée attire un nouveau public. Des habitants d'autres villages du Trièves viennent aussi assister aux projections à Tréminis. Le site de l'Ecran Vagabond du Trièves est bien visité et permet aux spectateurs de choisir le jour et le lieu pour découvrir tel ou tel film.

<https://www.ecranvagabond.com/>

Les vacanciers ont été surpris par la qualité de la programmation et le fait que les films passent dans nos salles peu de temps après leurs sorties nationales.

Une bonne nouvelle : l'EVT bénéficiant d'une subvention du Crédit Agricole dotera chaque salle dont la nôtre de 10 fauteuils plus confortables afin d'augmenter le confort du public.

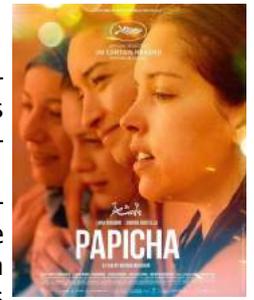
Le 2 novembre à 18h, nous vous proposons la comédie musicale « les petits maîtres du grand hôtel »

Les coulisses de l'école hôtelière Lesdiguières de Grenoble. Couper, flamber, dresser... Courir, servir, sourire... Pas toujours évident quand on a 17 ans.

Nous terminerons la soirée par un repas partagé permettant de passer un moment convivial et d'échanger.

Puis la semaine suivante, vendredi 8 novembre à 19h, nous passerons « Papicha » film franco-algérien de Mounia Meddour, qui raconte la montée de l'extrémisme dans les années 90 en

Algérie, film bouleversant qui démontre vers quoi l'obscurantisme peut conduire. Une belle leçon que nous donnent ces jeunes filles « les Papicha » qui se battent pour leur liberté.



Samedi 9 novembre, à 17h30, le film d'animation « La fameuse invasion des ours en Sicile » conduira les jeunes



spectateurs dans les montagnes de Sicile : « Tout commence le jour où Tonio, le fils du roi des ours, est enlevé par des chasseurs ... »

Samedi 9 novembre à 20h30, nous passerons « Alice et le maire », comédie dramatique avec Fabrice Luchini et Anaïs Demoustier, très bon film sur le microcosme d'une mairie où va intervenir une jeune femme philosophe.

Un beau programme en perspective !

Par contre notre panneau d'affichage a été vandalisé: la vitre brisée, ce qui est bien regrettable et affligeant dans un petit village comme Tréminis où les bénévoles se donnent du mal pour vous offrir des séances de cinéma à domicile et à prix compétitif (plein tarif 4,5€ et tarif réduit 3,5€)...



Billet d'humeur :



Savez-vous combien d'heures il y a dans une année ? 8 760 très exactement.

Eh bien, le rallye du Trièves a bloqué une partie du village pendant un peu moins de 6h, à peine 6 sur 8760....Quelle histoire !

Mon passe-temps favori, c'est la lecture, mais parmi vous, certains aiment marcher, faire du vélo, peindre, chasser, pêcher, écouter de la musique, d'autres enfin apprécient le sport automobile, c'est bien leur droit, non ?

Bien sûr, c'est bruyant, mais avec un peu de patience ne peut-on pas l'accepter quelques heures ?

Si tout le monde faisait preuve de tolérance (ce que souvent on attend d'autrui), la vie pourrait être particulièrement agréable, surtout dans un petit village comme le nôtre.

Malheureusement on dirait bien que chacun ne peut tenir compte que de son seul avis sans souci des autres, alors, non, ce n'est pas gagné ! *Michèle Robin*

Pour ceux d'entre nous qui ont atteint les années d'or, voici une belle collection de matière à réflexion. 20 règles à appliquer :

1. Il est temps d'utiliser l'argent que vous avez économisé, l'utiliser et en profiter : -Ne le gardez pas pour ceux qui ne peuvent avoir aucune notion des sacrifices que vous avez faits pour l'obtenir. Profitez donc de l'instant présent.

2. Arrêtez de vous inquiéter : Au sujet de la situation de vos enfants et petits-enfants. Vous avez pris soin d'eux pendant de nombreuses années, vous leur avez donné une éducation, ils sont maintenant responsables d'eux-mêmes.

3. Maintenir une vie saine avec un exercice modéré : Bien manger, marcher, respecter votre sommeil, puisqu'il devient plus difficile de rester en parfaite santé, restez informé sans excès... !

4. Toujours acheter les meilleurs et les plus beaux éléments pour vous : Le principal objectif est de profiter de la vie.

5. Ne pas insister sur les petites choses : Vous avez déjà surmonté bien des choses dans votre vie, aujourd'hui l'important, c'est le présent. Ne laissez pas l'avenir vous effrayer.

6. Indépendamment de l'âge, toujours garder l'amour vivant : L'amour de tout, de votre famille, de votre environnement, de votre pays.

7. Soyez fiers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : Ne cessez pas vos sorties. Soignez votre corps, vous vous sentirez mieux et plus forts.

8. Ne perdez pas de vue les tendances de la mode pour votre âge, mais gardez votre sens du style : Vous avez développé votre propre sens de ce qui semble bon pour vous : gardez cette trajectoire et soyez en fier. Gardez votre personnalité.

9. Lire les journaux, regarder les nouvelles : Écoutez, lisez, assurez-vous que vous avez une messagerie active et essayez d'utiliser certains de ces réseaux sociaux. Vous serez surpris par de nouvelles rencontres.

10. Respectez les jeunes générations et leurs opinions : Donnez des conseils, non des critiques et essayez de leur rappeler la sagesse d'hier qui s'applique encore aujourd'hui.

11. Ne jamais utiliser les mots : "de mon temps". Votre temps c'est maintenant : Vous avez été plus jeune, mais vous existez toujours maintenant, amusez-vous et profitez de la vie.

12. Embrassez votre âge d'or : Passez votre temps avec des gens positifs, joyeux, ils vont déteindre sur vous et vos jours sembleront beaucoup plus agréables.

13. Ne pas céder à la tentation de vivre avec vos enfants ou petits-enfants : Ils doivent vivre leur vie et vous avez besoin de vivre la vôtre.

14. N'abandonnez pas vos loisirs : Si vous n'en avez pas, organisez-vous des loisirs. Trouvez quelque chose que vous aimez et passez du bon temps, amusez-vous.

15. Même si cela ne vous enchante pas toujours, acceptez les invitations : Baptêmes, fêtes, anniversaires, mariages, conférences. Allez-y...! La chose importante est de quitter la maison de temps en temps.

16. Parler moins et écouter davantage : Ne racontez pas d'histoires longues sauf si on vous le demande. Prenez la parole sur un ton courtois et essayez d'être positifs.

17. Si vous avez été offensé par d'autres, pardonnez-leur : Quelqu'un a dit : « Garder une dent contre l'autre, c'est comme prendre du poison »

18. Si vous avez une forte conviction, conservez-la : Ne perdez pas votre temps à essayer de convaincre les autres. Vivez en étant fidèle à vos croyances et à vos choix.

19. Rire. Rire beaucoup. Rire de tout : Persuadez-vous que vous êtes parmi les plus chanceux. Vous avez réussi à avoir une vie, une longue vie.

20. N'ayez aucune attention de ce que les autres disent : Soyez fier d'être vous-même, fier de ce que vous avez accompli. Il y a encore beaucoup de bonheur à prendre, alors, prenez le...!

ET N'OUBLIEZ PAS : La vie est trop courte pour boire du vin bon marché... ! Ce n'est que du bon sens... !

Pensées envoyées par Raymond Serre



Informations pratiques

COMMERCE - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**
Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91
Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Julien**
04 76 34 30 76

Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - mardi et vendredi.

⇒ **Boulangerie La Commanderie**
04 76 34 71 88
Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson**
Château-Bas, Tréminis 04 76 34 71 88
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00— mercredi fermé —le dimanche seulement de 8h à 12h

Fromages

⇒ **La chèvrerie de Lolette**
Château-Bas, Tréminis 06 86 76 76 05
Fromages de chèvre- Vente directe d'avril à janvier de 16h à 19h

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**
Les Grange à Tréminis 06 81 91 53 50
Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**
04 76 34 74 28

Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**
04 76 34 60 38
Tournée de livraison des commandes le vendredi.

Glaces

⇒ **Sorbet Vagabond**
Château-Bas, Tréminis
06 46 64 86 46
Fabrication et vente directe de glaces -vente directe et à l'épicerie

La Plume de l'Oiseau

Valérie Salé 06 31 29 23 26
Productrice Cueilleuse Herbaliste
06 31 29 23 26 l' Eglise , Tréminis
Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

Design

⇒ **Helena Amalric, Artisan d'art.**
Atelier de fabrication
Château-Bas, Tréminis

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Treminis Pizza**
Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - samedi soir)

⇒ **Café/Restaurant Le Trem**
Château-Bas, Tréminis
06 72 20 17 70 (mercredi, jeudi, vendredi et samedi à partir de 10h00)
Plats Traiteur sur commande

⇒ **Coin café**
À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Tréminis**
04 76 34 74 32

La ligne Tréminis/Mens circule tous les samedis sauf jours fériés

Départs :

Tréminis Le Serre à 8h15
Tréminis L'Eglise à 8h17
Tréminis Château-Méa à 8h19
Tréminis Château-Bas à 8h21
Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi Tréminis**
06 22 27 92 81

⇒ **Taxi Blanc Catherine**
06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Accompagnement en montagne

⇒ **Voir La Montagne Autrement**
Château-Bas, Tréminis

contact@voirlamontagneautrement.fr
<http://voirlamontagneautrement.fr/>

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**
Château-Bas, Tréminis
06 33 09 25 14
Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**
L'Eglise, Tréminis
04 76 34 74 55
Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Goubault Antonin**
Les Orgines, Tréminis
06 37 95 82 28
Charpente/Couverture/Menuiserie

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères**
Taufert, Tréminis
04 76 34 70 67

⇒ **Exploitation Forestière Perret**
Château-Bas, Tréminis
04 76 34 73 48

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 73 39
Mel. mairietreminis@orange.fr
Site. www.treminis.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi / Mercredi/Samedi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 17h00

Le maire reçoit sur rendez-vous.

Services techniques

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 - Mercredi de 7h00 à 12h00

Décharge communale (déchets verts/gravas)

le vendredi de 14h30 à 15h45 sur rendez-vous. En présence de l'agent.

Prendre rendez-vous au secrétariat avant le jeudi 16h30 .

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis
Tel. 04 76 34 70 39



Horaires d'ouverture Eté, du 2 mai au 31 octobre
du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Horaires d'ouverture Hiver, du 2 novembre au 30 avril
le lundi/Mardi/Jeu/Vendredi/Samedi de 8h45 à 11h45

Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis

NUMEROS UTILES

- APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
- POMPIERS : 18
- SECOURS EN MONTAGNE : 15 ou 112
- GENDARMERIE : 17
- URGENCES VITALES : 15
- URGENCES MÉDICALES :
Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés : 116 117
- CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
- MAISON MEDICALE DE MENS
 - ◆ Médecins généralistes : 04 76 34 65 74
 - ◆ Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20
 - ◆ Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59
 - ◆ Sage-femme : 06 18 51 59 70
 - ◆ Psychologue Psychotérapeute : 04 76 34 47 55, 06 27 89 67 57
 - ◆ Orthophoniste : 06 19 76 37 18
 - ◆ Masseurs Kinésithérapeutes : 04 76 34 62 30
 - ◆ Osteothérapeutes : 06 28 05 51 77
- Services infirmiers à domicile (SIAD)
04 76 34 67 83
- Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
04 76 34 66 67
- PHARMACIE DE GARDE : 32 37
coût : 0,34 €/mn.
- PHARMACIE Besson à Mens : 04 76 34 61 24
- OPTICIEN à Mens : 04 76 34 48 90
- ENEDIS URGENCES : 09 72 67 50 38
- MÉTÉO FRANCE (Isère) 08 99 71 02 38
coût : 2.99€/appel+appel local.



Actualités en images



7 juillet : vernissage exposition d'aquarelles



7 juillet : pièce de théâtre de la Cie "Le lilas de Manosque"



13 juillet : traditionnelle fête au village



19 juillet : projection du film " Mens" 75 spectateurs



23 juillet : rencontre "pétanque" avec un groupe de jeunes russes



28 juillet : foire à tout



4 août : conférence thé/café



16 août : concours de pétanque



2 septembre : rentrée des classes